



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N° 5 DU 18.01.2024
MANDAT 2020-2024 - SAISON 2023 / 2024

PRESIDENT: M. CASTEL Frédéric

PRESENTS: MM. DELANDHUY Raphaël, GOMAS Olivier, MEMBRADO Yann et PEREIRA José

VISIO : M. DALLA POZZA Pascal

EXCUSÉS : MM. DE FARIA Thomas, MEZRICHE Toufik, RAYBAUDI Thierry (représentant des arbitres au CoDir).

Le Président de la C.D.A. M. CASTEL Frédéric ouverte la séance à 18h45.

I / PREAMBULE- APPROBATION PROCES-VERBAL ET AUDITION

1.1 PREAMBULE

La C.D.A. remercie l'ensemble des instances, associations ou personnes morales lui ayant présenté des vœux pour cette nouvelle année (D.A.F. U.N.A.F., Croix blanche...). Le Président a répondu aux différents mails en leur exprimant en retour les vœux les plus sincères de la C.D.A pour 2024.

La C.D.A. manifeste son total soutien à notre ancien collègue Julien OLIVEIRA victime d'une agression sur un terrain de sa nouvelle ligue.

1.2 APPROBATION PV :

Le Procès-Verbal N°4 a été approuvé par messagerie électronique.

II / COURIELS RECUS

Le 21.12 Alexandre GABRIEL communique ses nouvelles coordonnées postales pour la mise à jour de Foot 2000.

Le 22.12 Brice JOBE, Président de Droupt Saint Basle, dépose une demande d'arbitre officiel pour l'ensemble de la phase retour du championnat de D2.

Le 29.12 Steven QUERE fournit un RIB pour la mise à jour de son dossier administratif. Il sollicite les dates de la prochaine FIA afin d'informer un potentiel candidat. Steven indique ne pas pouvoir saisir une indisponibilité via le portail. José lui propose une solution.

Le 29.12 Yoan SZKUDLAREK fait connaître sa nouvelle adresse mail.

Le 02.01 Alain CAROUGE, arbitre de club du FC Morgendois, annonce sa décision de démissionner de sa fonction d'arbitre club suite à une décision de la Commission de Discipline qu'il estime être un manque de soutien à la fonction d'arbitre. La C.D.A. ne peut que regretter sa décision.

Le 11.01 Yoan SZKUDLAREK produit un CM d'indisponibilité. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 12.01 Anthony PEREZ signale une indisponibilité pour la reprise des compétitions.

Le 15.01 le FC Creney sollicite la désignation d'un trio arbitral pour son match du 25.02 en D2.

III / INFORMATIONS

1/ LIGUE / CRA

1.1 LIGUE

Les services informatiques de la ligue relayent les derniers correctifs concernant les modules Compétitions et Désignations.

1.2 CRA

Anthony USTARITZ, CTA, signale la mauvaise interprétation des consignes de la C.R.A. faite par un de nos jeunes arbitres sur un match U15 R2. Il est rappelé que toute contestation des décisions de l'arbitre doit être sanctionnée d'une exclusion temporaire de 10 mn et non d'un avertissement.

2/ DISTRICT / CDA

2.1 DISTRICT

Le 19.12 Philippe PAULET, Président du D.A.F. présente ses vœux à la famille du football départemental. Il remercie les 9600 licencié(e)s pour leur soutien et engagement.

Le 21.12 le D.A.F. accepte la demande d'utilisation par la CDA de la salle du CoDir suite au changement de date de la C.D.A. de janvier.

Le 22.12 le Pôle administratif du D.A.F. communique la réaffectation des boîtes mails de l'instance applicable au 1^{er} janvier 2024.

Le 05.01 la Commission des Compétitions informe la C.D.A. du tirage au sort des coupes départementales U14 / U16 / U18 et seniors féminines.

Le 08.01 tous les membres des commissions sont invités aux vœux du Président du D.A.F. qui auront lieu le 29.01.2024.

Le 12.01 Rodolphe VIGREUX, Secrétaire Général du D.A.F. informe de l'invitation faite par le District de l'Yonne à une délégation Aubeoise à participer à un tournoi futsal féminin le 28.01.24. La C.D.A. est sollicitée pour adjoindre à la délégation Aubeoise un /une arbitre Futsal.

Cédric BOUGE alerte l'ensemble des acteurs du football aubeois de la mise à jour des calendriers impliquant une reprise des compétitions jeunes et adultes fin janvier.

Il rappelle également, suite au Codir du 10.01.2024, qu'il est nécessaire de produire des fiches de présences pour chaque réunion de commission ainsi que la photocopie de la carte grise du véhicule utilisé par les membres de commission en vue des défraiements ou défiscalisation.

2.2 CDA

Le 20.12 Frederic CASTEL « sollicite » Cédric suite à la note de service en lien avec les défraiements des observateurs qui va augmenter le travail demandé aux désignateurs.

Le 11.01 la C.D.A. a organisé une séance de travail en visio afin de caler l'organisation du rassemblement de mi saison du 03.02.2024.

La C.D.A. va proposer une formation d'observateurs / tuteurs en lien avec Christophe Adam (C.T.A.).

Le 08.01 la C.D.A. demande l'utilisation des installations de la ville de TROYES afin de pouvoir réaliser le rattrapage du test physique annuel.

Frédéric est informé par la C.R.A. que le dossier de la Jeune Arbitre arrivant de l'Yonne est bien en sa possession et que cette jeune arbitre sera convoquée au rattrapage de ligue le 03.02.24.

La C.D.A. a un retour favorable du club de Vendeuvre pour l'organisation d'un future C.D.A. délocalisée.

IV / DESIGNATIONS

Au 1^{er} janvier 2024, la CDA compte 110 arbitres désignables (60 adultes, 38 jeunes et 12 ligue).

4.1 ADULTES

Les compétitions adultes reprennent le 28.01.24.

4.2 OBSERVATIONS – TUTORATS – FOOT DIVERSIFIE

Le 20.12 Pascal réalise les désignations pour la compétition de Futsal en U13 organisé par le D.A.F. durant la trêve hivernale. Il regrette de devoir relancer nos jeunes arbitres pour avoir confirmation de leur présence. La C.D.A. remercie les arbitres qui se sont rendus disponibles.

Le 04.01 François NALOT explique que pour des raisons de santé, il doit réduire fortement sa disponibilité pour les observations. La C.D.A. lui souhaite un prompt et complet rétablissement.

Le 17.01 Erik GUILLET informe que son état de santé l'oblige à une indisponibilité jusqu'au 25.02.

La C.D.A lui souhaite un bon rétablissement.

5.1 GROUPE PERFECTIONNEMENT

Raphaël va envoyer un nouveau questionnaire plus en phase avec les aspirations des participants. Il va continuer d'animer le groupe en distanciel.

5.2 REFERENTS ARBITRES

Un point sur le rôle des référents sera fait durant le rassemblement de mi saison.

5.3 FIA

Le 04.01 Matthieu COTTIAS demande confirmation de son inscription pour la F.I.A. de février suite à l'annulation de celle de novembre. Il est bien inscrit pour la formation à venir.

Le 05.01 la C.D.A., en appui du listing fourni par l'I.R.2F., sollicite les intervenants possibles pour encadrer la session de février. La C.D.A. valide l'organisation proposée pour cette F.I.A.

TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Raphaël DELANDHUY demande si la commission éthique va prochainement rendre compte de son travail sur la feuille éthique. Frédéric va aborder ce sujet à un prochain CoDir.

Olivier GOMAS s'étonne qu'un membre de commission convoqué en Commission de Discipline ne soit pas informé des décisions prises.

L'Ordre du Jour étant épuisé, le Président de la C.D.A. Frédéric CASTEL lève la séance à 20H50.

La prochaine réunion est fixée au 27.02.2024 à 18H30 ou sur convocation des membres.

Pour la Commission Départementale de l'Arbitrage,

Le Président,

M. Frédéric CASTEL

Le Secrétaire,

M. José PEREIRA

Les décisions de la **Commission Départementale de l'Arbitrage** peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)